

Post tenebras lux — miser sur les postiers, les postières et le réseau

Valoriser les atouts que sont le personnel et le réseau

La Poste suisse cumule les « unes » négatives de la presse depuis plusieurs années : fermetures d'offices, licenciements massifs chez Postfinance et détournement des subventions par CarPostal. Les principales victimes sont la population, qui souffre d'une diminution de la qualité et du service, et le personnel, qui doit continuer à donner le meilleur de lui-même malgré des conditions de plus en plus difficiles. Afin de garantir que le service postal universel de qualité puisse être garanti à la population et à l'échelle nationale, à un prix raisonnable sans baisse de qualité, les objectifs, les responsabilités et les moyens doivent être adaptés.

1. Prioriser le service universel

Réunir la distribution de lettres et de colis, éviter les doublons.

La distribution des lettres et des colis doit être menée de front. Cela simplifie les processus internes. L'importante base de clients communs et les nombreuses synergies entre les divisions Courrier et Colis permettent d'améliorer la qualité et de réduire les coûts.

Moratoire de 5 ans sur les fermetures des offices de poste

Les fermetures des offices de poste ont récemment provoqué un grand mécontentement au sein de la population. Souvent, le personnel, la population et les communautés ont été mis devant le fait accompli et les processus étaient loin d'être transparents. Un moratoire sur la fermeture des bureaux de poste est donc nécessaire au moins jusqu'à ce que la planification conceptuelle du réseau soit en place et qu'un débat politique et social ait eu lieu, afin de créer une véritable transparence dans la conception future du réseau.

Modernisation des agences existantes

Les agences postales doivent proposer tous les produits logistiques de La Poste Suisse, tels que les colis de marchandises encombrantes ou les envois en nombre. La fourniture des services de base des opérations de paiement devrait également être garantie. Les opérateurs doivent être indemnisés pour leurs services, afin de couvrir, ad minima, leurs coûts. Le niveau de formation et les conditions de travail des employé-e-s doivent être améliorés. L'offre et sa qualité doivent être évaluées et, si nécessaire, des mesures supplémentaires sont nécessaires pour sauvegarder les services de base et les conditions de travail.

Innovations pour service universel au lieu de projets spleen

Les gadgets amusants et les projets spleen, tels que les robots de livraison, les transports par drones et les bus autonomes doivent être abandonnés. Les innovations sont justes et importantes. Mais il faut discuter avec les politiciens et la population pour savoir quels projets répondent aux besoins et sont vraiment nécessaires. L'innovation au nom de l'innovation ou du prestige de la gestion postale n'apporte aucune plus-value et signifie que certains domaines du service universel ne peuvent pas être financés de manière adéquate.

Fournir des services écologiques

La Poste doit également montrer l'exemple dans le domaine de l'écologie. L'électrification du parc de véhicules, par exemple, doit être mise en œuvre le plus rapidement possible.

Offres pour les communes et la population

En coopération avec les municipalités, des services, tels que les services de visite, la supervision des espaces publics, etc. doivent être développés par les pouvoirs publics. L'office de poste est aussi un lieu de rencontre. Il peut, et devrait, être un lieu d'échange, en particulier dans les petites structures. En collaboration avec la municipalité ou les organisations ou associations locales, il est possible de créer des offres attrayantes pour la population, ce qui entraînerait également une augmentation de la demande de services postaux dans les offices de poste.

Pour l'économie locale au lieu d'être un partenaire des entreprises internationales.

L'accent est mis sur les besoins de la société et de l'économie locale, en particulier des PME. Les intérêts des grands groupes internationaux, tels qu'Amazone, et des grands clients individuels ne doivent pas dicter les offres et les services. La détermination de la portée du service universel et de son financement doit faire l'objet d'un débat démocratique et être légitime.

2. Réintégration des divisions au lieu de fragmentation

Structure d'entreprise simplifiée de La Poste Suisse SA

Les deux filiales Poste Suisse SA et PosteFinance SA forment la structure qui correspond au concept de service public. Ils doivent être conçus de telle sorte qu'ils répondent aux besoins de la société et non pas à des fantasmes de gestion pour répondre aux attentes des actionnaires. Le Conseil fédéral doit assumer sa responsabilité en tant que propriétaire.

Toutes les sociétés du sous-groupe telles que PostMail, Swiss Post Solutions, Réseau postal, CarPostal SA et toutes les sociétés spin-off dans lesquelles Swiss Post SA détient une participation majoritaire doivent être intégrées. Les structures de holding imbriquées et les unités externalisées doivent être réunies dans une organisation transparente et claire qui crée la confiance et permet un contrôle démocratique.

Postfinance garantit les opérations de paiement, même en temps de crise.

Le système de paiement suisse de Postfinance doit être géré comme une division séparée au sein de Postfinance SA, ce qui permet une activité hypothécaire limitée dans le secteur des services bancaires. La Poste Suisse doit continuer à garantir sa mission légale de service universel dans les opérations de paiement — et être en mesure de remplir sa mission même en cas de crise financière. Les mêmes critères d'accessibilité devraient s'appliquer aux services de paiement et aux services postaux (accessibles en 20 minutes à pied ou par les transports publics). La Poste devrait être en mesure de proposer des transactions hypothécaires sur une base limitée. Tout plan de privatisation doit faire l'objet d'une opposition ferme dès le départ. Postfinance restera à l'avenir une filiale postale à 100 %.

Prestations postales pour les PME, les communes et la population.

La Poste est une entreprise de service public et doit orienter ses offres et prestations en conséquence. Exiger un accroissement de valeur de l'entreprise ou un rendement afférent aux pratiques d'un domaine soumis à un contrat de service de base voulu par la politique est contre-productif. Les efforts exagérés d'efficience selon le credo néolibéral mènent au démantèlement des prestations et de qualité. L'élément identitaire que la poste a construit au moyen d'un approvisionnement étendu doit à nouveau être renforcé au travers de ses prestations sociales importantes.

Pas de bénéfices issus des domaines subventionnés, pas de devoir de rendement pour des prestations de base.

Il faut un ajustement des objectifs stratégiques, qui correspondent aux attentes d'une prestation de base étendue, accessible à toutes et tous, de grande qualité et à un prix approprié. Les secteurs

d'activité qui fournissent des services de base ne devraient pas avoir à atteindre des objectifs de rendement et ne devraient pas contribuer à accroître la valeur de l'entreprise. Assurer et développer les services de base et l'aspiration de réaliser des profits constituent un conflit d'objectifs. Le type de financement croisé des prestations de base non rentables doit être défini.

3. Le personnel motivé est une force

Pas de jongleurs financiers et de jouisseurs personnels dans les conseils d'administration

Un conseil d'administration est au service de la fonction publique. Lors des prochaines nominations au Conseil d'administration et à la direction, l'accent doit être mis sur le service public et non sur la pensée de la valeur actionnariale. Il est nécessaire d'établir une culture de gestion qui s'engage à servir la pensée publique dans toutes ses dimensions.

Plafonnement des salaires chez les cadres et suppression des bonus

Toutes les rémunérations des entreprises fédérales ou liées à la Confédération à l'intention des membres du conseil d'administration et de la direction doivent être appropriées. Le salaire le plus élevé ne peut dépasser un salaire brut de 450 000 francs. Les systèmes d'incitation pour un mode de rémunération lié aux résultats doivent être évités. Il a été donné suite à une initiative parlementaire en ce sens de Susanne Leutenegger Oberholzer (16.438).

Stop aux tracasseries envers le personnel

Les prestations du personnel méritent d'être appréciés. Le comptage des petits pois, des minutes et des pas du personnel, ainsi que la surveillance des employé-e-s doivent être stoppés. Seul un personnel motivé, à qui la direction fait montre de toute sa confiance, peut offrir des performances exceptionnelles jour après jour. Il faut établir une culture d'entreprise qui rend les employé-e-s fiers de travailler pour la Poste, des employé-e-s perçus avant tout comme des êtres humains plutôt que comme une masse qui, au nom de l'efficacité, fonctionne souvent à la limite voire au-delà de la limite.

Devoir d'une CCT dans tous les domaines de l'entreprise

Les travailleurs de la Poste sont le cœur de l'entreprise. Les conditions dans lesquelles ils fournissent leurs services doivent être contraignantes et s'appliquer également à toutes et tous, quel que soit le service dans lequel ils sont employés. Les entreprises effectuant des tâches en sous-traitance pour la Poste doivent également être soumises aux conventions collectives.

Pas d'externalisation des places de travail ou des unités de service

Par le passé, la Poste Suisse, entreprise publique a, à plusieurs reprises, externalisé des domaines ou des activités, y compris à l'étranger. Cela entraîne des pertes d'emplois et des incertitudes sur le statut des personnes employées jusqu'ici par la Poste et réengagées à des conditions moins favorables par des entreprises privées. Avec l'externalisation, les coûts de personnel sont réduits, mais on diminue surtout les normes des conditions de travail, ce qui ne va pas dans le sens de service public. Au lieu de cela, la Poste devrait suivre une politique socialement responsable et progressiste, et renoncer à l'externalisation.

Groupe de travail du PS Suisse « Plan général Poste » :

Thomas Hardegger, Jacques-André Maire, Roger Nordmann, Mathias Reynard, Edith Graf-Litscher, Philipp Hadorn, Matthias Aebischer